



## SERVICE DES EXAMENS DE LANGUE FRANÇAISE RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

### DIPLÔME DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

2<sup>e</sup> degré- Paris-Sorbonne C2

#### DESCRIPTIF DES ÉPREUVES

**Épreuves écrites /50**

**Durée totale : 5 h 30**

■ **Compte rendu et Commentaire /20** (durée : 2h30)

**Compte rendu /10**

Le candidat rendra compte du texte en le réduisant à  $\pm$  200 mots. Le texte sera de caractère général et comprendra 700 mots environ (le nombre de mots sera donné).

**Commentaire /10**

Le candidat choisira le commentaire sur la totalité du texte ou le commentaire sur une phrase soulignée (300 mots minimum).

**La qualité de l'expression linguistique sera prise en considération à hauteur de 6 points.**

■ **Traduction / 10** (durée : 1h00)

Traduction dans la langue choisie au moment de l'inscription.

**Version /5** : Le candidat traduira un texte français à caractère littéraire ou culturel de 150 mots environ.

**Thème /5** : traduction de cinq phrases de la langue choisie en langue française.

■ **Littérature /20** (durée : 2h00)

Le candidat répond à l'une des deux questions portant sur le programme de littérature. Il s'agit d'une composition rédigée et argumentée, où le candidat manifestera une bonne connaissance des œuvres intégrales (minimum 300 mots).

**La qualité de l'expression linguistique sera prise en considération à hauteur de 6 points.**

**Épreuves orales /50**  
**Temps de préparation : 45 mn**  
**Passation : 30 mn**

■ **Littérature et Civilisation / 50**

**Littérature :** Le candidat se verra proposer un extrait d'une vingtaine de lignes d'une des 2 œuvres du programme littérature commun. Il devra, après lecture à voix haute, le présenter, le situer dans l'ensemble de l'œuvre, en expliquer le contenu narratif, sans négliger les traits stylistiques majeurs. L'épreuve est assortie d'un entretien.

**Civilisation :** Le candidat présentera un document en rapport avec le programme de civilisation. Il manifestera sa compréhension du contenu du texte, le commentera sous forme d'exposé en mettant en relief les traits culturels français spécifiques. En conclusion, il devra donner son point de vue personnel et comparer les informations contenues dans le document avec son contexte culturel maternel. L'épreuve est assortie d'un entretien.

***Dictionnaire français unilingue autorisé pour l'ensemble des épreuves***